RCS : NEVERS
Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00084
Numéro SIREN : 317 750 313
Nom ou dénomination : ABCHOTELS

Ce dépôt a été enregistré le 18/05/2021 sous le numéro de dépôt 1276

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	107 414	6 946	100 468	100 468
Fonds commercial	1 104 549	175 000	929 549	929 549
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	750 825	280 000	470 825	530 919
Constructions	2 151 530	1 985 333	166 197	166 390
Installations tech., matériels et outillages industriels	612 778	585 358	27 420	28 427
Autres immobilisations corporelles	1 244 373	1 229 505	14 869	17 866
Immobilisations en cours	80 821		80 821	10 661
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	5 746 703		5 746 703	5 746 703
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 000		2 000	1 725
TOTAL (I)	**11 800 993**	**4 262 141**	**7 538 851**	**7 532 708**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	12 233		12 233	10 689
En cours de production de biens	77		77	
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	10 523		10 523	12 231
Avances et acomptes versés sur commandes				1 658
Créances				
Clients et comptes rattachés	151 653		151 653	149 554
Autres	391 375		391 375	320 509
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	100 000		100 000	150 000
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	270 358		270 358	368 828
Charges constatées d'avance	46 289		46 289	51 430
TOTAL (II)	**982 508**		**982 508**	**1 064 900**
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	**12 783 501**	**4 262 141**	**8 521 359**	**8 597 607**

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan Passif

			Net Au 31/12/2019	Net Au 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	dont versé :	577 641	577 641	577 641
Prime d'émission, de fusion, d'apport			114 425	114 425
Ecart de réévaluation				
Ecart d'équivalence				
Réserves :				
- Réserve légale			119 498	119 498
- Réserves statutaires ou contractuelles				
- Réserves réglementées				
- Autres réserves				
Report à nouveau			-73 600	-95 157
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			-290 476	21 557
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			81 483	93 782
		TOTAL (I)	**528 970**	**831 747**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
		TOTAL (I BIS)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
		TOTAL (II)		
EMPRUNTS ET DETTES				
Emprunts obligataires convertibles			4 215 000	4 215 000
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 774 795	2 123 047
Emprunts et dettes financières diverses			1 019 764	697 871
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			41 248	33 386
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			449 416	309 353
Dettes fiscales et sociales			434 126	372 097
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			51 739	
Autres dettes			6 301	15 107
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
		TOTAL (III)	**7 992 389**	**7 765 861**
Ecarts de conversion passif (IV)				
		TOTAL GENERAL (I à IV)	**8 521 359**	**8 597 607**

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP	22 517

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	26 532		26 532	25 826
Production vendue de biens				
Production vendue de services	3 466 672		3 466 672	3 631 711
Chiffre d'affaires Net	**3 493 204**		**3 493 204**	**3 657 536**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			2 487	2 739
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			171 610	122 157
Autres produits			1 118	128
TOTAL (I)			**3 668 419**	**3 782 561**
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			178 564	214 370
Variation de stocks (marchandises)			1 709	596
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 809	16 717
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			-1 621	1 200
Autres achats et charges externes *			1 363 123	1 332 885
Impôts, taxes et versements assimilés			104 763	112 788
Salaires et traitements			1 189 858	1 171 066
Charges sociales			362 299	325 424
Dotations aux amortissements sur immobilisations			61 802	80 125
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				2 571
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			263 569	276 748
TOTAL (II)			**3 543 874**	**3 534 491**
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier			22 690	
- Redevances de crédit-bail immobilier			127 461	217 828
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**124 545**	**248 070**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			323	1 751
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			325	281
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL (V)			**648**	**2 032**
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			258 006	261 707
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
TOTAL (VI)			**258 006**	**261 707**
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			**-257 358**	**-259 675**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-132 813**	**-11 605**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	14 636	186
Sur opérations en capital	60 591	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	12 300	4 466
TOTAL (VII)	**87 527**	**4 652**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17 539	972
Sur opérations en capital	60 095	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	**77 634**	**972**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	**9 893**	**3 680**
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	167 556	-29 482
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	**3 756 594**	**3 789 245**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	**4 047 070**	**3 767 687**
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	**-290 476**	**21 557**
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	1 636	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	5 459	
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	8 480	

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 8 521 359 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -290 476 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'entreprise :

Hotels restaurants

Ci-après le tableau des effectifs moyens par catégorie.

Lieu d'exploitation de l'activité de l'entreprise :

IBIS NEVERS : Plateau de La Bonne dame 58000 NEVERS

IBIS BUDGET NEVERS : Rue de Bengy 58640 VARENNES-VAUZELLE

IBIS MONTLUCON : Quai Favières 03100 MONTLUCON

IBIS BUDGET MONTLUCON : 1 rue andré Citroen 03410 ST VICTOR

Ci-après le tableau de composition du capital social.

Règles et méthodes comptables

(Articles R. 123-195 et R. 123-197 du Code du Commerce)

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total du bilan avant répartition est de 8 521 359 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -290 476 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Faits caractéristiques

En date du 22 juillet 2019, la SAS ABC HOTELS a procédé à la levée d'option du contrat de crédit-bail immobilier situé VARENNES VAUZELLES au terme du contrat, pour une valeur de 1 € HT.

Evènement post clôture

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos au 31 décembre 2019, c'est-à-dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet évènement et de ses conséquences.

Les conséquences du COVID-19 sur les opérations de la société ne sont pas significatives à la date d'établissement des comptes au 31 décembre 2019, en revanche les mesures de confinement et de fermetures des entreprises décidées les 12 et 14 mars 2020 ont ralentis très fortement l'activité économique en France et dans le monde.

En raison de la nature de son activité hôtelière, l'établissement a interrompu son activité pendant la période de confinement du fait de l'absence de réservation et de fréquentation de l'hôtel.

Des mesures ont été prises au niveau de la société et du groupe à savoir :
Siège : 1 personnel administratif 100% partiel à compter du 30/03 et responsable comptable 50% partiel / 50% CP.
Ibis NEVERS : Fermeture de l'établissement et chomage pour tous les employés hormis la directrice : rythme par semaine de 20% de travail (= 1j par semaine),
Ibis MONTLUCON : Fermeture de l'établissement et chomage pour tous les employés hormis la directrice - CP puis 20% de travail 80% de chômage partiel
Ibis budget Saint-Victor : Fermeture de l'établissement et chômage pour tous les employés hormis Directrice 20% de travail 80% de chômage partiel à partir de lundi 23.03
Ibis Budget VARENNES : Fermeture de l'établissement et chômage pour tous les employés hormis la directrice : rythme par semaine de 20% de travail (= 1j par semaine),
A cela s'est ajouté le report de toutes les échéances sociales selon les mesures gouvernementales définies, le report des échéances des emprunts de 6 mois et demande de PGE à hauteur de 625 K€ qui ont permis d'arrêter les comptes en vertu du principe de continuité d'exploitation.

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'entreprise, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les fonds commerciaux correspondent aux éléments incorporels du fonds de commerce acquis ou apportés ou encore résultant d'opérations de fusion pour la partie non affectée du mali technique, qui ne font pas l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation séparées au bilan et qui concourent au maintien et au développement du potentiel d'activité de l'entité.
Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux.
Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.

A défaut de pouvoir se positionner sur le caractère limité ou non de la durée d'utilisation du fonds commercial, celui-ci est présumé avoir une durée d'utilisation non limitée et ne fait donc l'objet d'aucun amortissement.

En l'absence d'indice de perte de valeur, aucun test de dépréciation n'a été réalisé au cours de l'exercice sur le fonds commercial.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.
- Logiciels : 1 à 3 ans
- constructions : 10 à 30 ans
- Installations techniques : 7 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels 3 à 10 ans
- Matériel de transport : 4 ans
- Matériel informatique : 3à 5 ans
- Mobilier : 2 à 7 ans

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions règlementées :

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire ou dégressif.

Fonds commercial :

Le mali technique de fusion généré lors de la réalisation juridique de la TUP en décembre 2012 est inchangé en 2019. La répartition du mali technique de fusion de 346 115 Euros se décompose ainsi :

Ibis Montluçon : 15 461 €
Ibis Nevers : -7 706 €
Ibis Budget Varennes : 157 760 €
Ibis Budget Saint Victor : 180 600 €

Intégrations fiscales :

La SAS ABC HOTELS est la société mère, depuis le 1/1/2016, au titre de l'intégration fiscale de la société Cie Hôtelière de Chateauroux.

Emprunts obligataires

Le 22/12/2015, émission d'un emprunt obligataire divisé en 14050 obligations de 300 €uros de valeur nominale rémunérées au taux de 4,70% pur une durée de expirant le 31/12/2021.

La méthode comptable d'opération unique a été choisie par les dirigeants, la prime de non conversion est une dette éventuelle qui n' a pas être constatée au passif du bilan lors de l'émission de l'emprunt.

Le contrat d'émission d'obligations convertibles en actions du 22/12/2015 prévoit une prime de non conversion conduisant à un TRI de 12%.

Dans le cadre des accords avec BPI et 123 VENTURE, l'hypothèse retenue est une conversion au terme du contrat.

Par conséquent, le montant total des primes de non conversion dues en cas de remboursement total de l'emprunt obligataire n'est pas comptabilisé en provision pour risques et charges.

A titre d'informations le montant des intérêts et des éventuelles primes de conversion s'élèvent à :

	FF à 4,7%	PRIMES à 7,3%
2016	200 856,46	312 823,25
2017	200 856,46	335 121,81
2018	200 856,46	359 925,48
2019	200 856,46	386 564,96
2020	201 406,75	416 313,60
2021	200 856,46	445 989,12
TOTAL	1 205 689,04	2 256 738,22

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 62 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2019) en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 1.50%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	5	5
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	35	42
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**40**	**47**

Commentaire

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 881	200.50000	577 641
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	2 881	200.50000	577 641

Commentaire

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	694 139
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	88 988
Emprunts	1 606 195
TOTAL	**2 389 322**

Commentaire
garantie des emprunts auprès du groupement bancaire composé du CACL, BPMC et BPI Financement :
Nantissement des parts de la SNC AUTUN LE VALLON
Nantissement des actions de la SAS CIE Hôtelière de Chateauroux
Hypothèse de premier rang sur l'immeuble IBIS NEVERS
Hypothèse de premier rang sur l'immeuble IBIS MONTLUCON
Promesse d'affectation hypothécaire pour le montant initial de l'emprunt la Caisse d'Epargne de 300.000 €
Caution solidaire partielle en garantie du prêt de 600.000 € du CACL du 4/11/2010

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Commentaire

Tableaux financiers relatifs aux crédits-bails en cours

	Terrains	Constructions	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine :					
Amortissements :					
Cumuls des exercices antérieurs		1 078 522			1 078 522
Dotations de l'exercice		117 688			117 688
TOTAL		**1 196 210**			**1 196 210**
Valeur nette théorique					
Redevances payées :					
Cumuls des exercices antérieurs		2 040 721			2 040 721
Montants de l'exercice		126 208			126 208
TOTAL		**2 166 929**			**2 166 929**
Redevances restant dues :					
A 1 an au plus		126 208			126 208
Entre 1 et 5 ans		441 725			441 725
A plus de 5 ans					
TOTAL		**567 933**			**567 933**
Valeur résiduelle :					
A 1 an au plus					
Entre 1 et 5 ans					
A plus de 5 ans					
TOTAL					
Montant pris en charge dans l'exercice :		126 208			126 208

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles	4 215 000		
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 606 195		
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**5 821 195**		

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	
IBIS MONTLUCON	308 719
IBIS NEVERS	449 725
TOTAL	**758 444**

Commentaire

Liste des filiales et participations

Dénomination Siège social	Capital Capitaux propres	Q.P. Détenue Divid. encaiss	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
Cie Hôtelière de Chateauroux 22 square	42 700	100.00	3 850 058		1 179 001
	1 140 438		3 850 058		210 217
AUTUN LE VALLON Village du Vallon 714	7 500	100.00	695 645		713 282
	122 783		695 645		59 400
IMMOTEL MOULINS 3 Plateau de la bonr	1 000	100.00	1 000		
	-52 236		1 000		-49 494
PARTICIPATION (10 à 50%)					
HPNE 14 rue de la Victoire 75009 PARIS	3 585 352	33.46	1 200 000		952 135
	3 665 934		1 200 000		24 572

AUTRES TITRES

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 211 963		
	TOTAL	**1 211 963**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		810 919		1
Constructions sur sol propre		1 449 634		
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		659 416		42 479
Installations techniques, matériel et outillages ind.		599 188		13 590
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		1 147 854		890
Mat. de transport		3 451		
Mat. de bureau et info., mobilier		94 983		646
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		10 661		70 160
Avances et acomptes				
	TOTAL	**4 776 107**		**127 766**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		5 746 703		
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		1 725		275
	TOTAL	**5 748 428**		**275**
	TOTAL GENERAL	**11 736 498**		**128 041**

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 211 963	
TOTAL			**1 211 963**	
Terrains		60 095	750 825	
Constructions sur sol propre			1 449 634	
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const			701 896	
Installations techniques, matériel et outillages ind.			612 778	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers			1 148 744	
Mat. de transport		3 451		
Mat. de bureau et info., mobilier			95 629	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			80 821	
Avances et acomptes				
TOTAL		**63 546**	**4 840 327**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			5 746 703	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			2 000	
TOTAL			**5 748 703**	
TOTAL GENERAL		**63 546**	**11 800 993**	

Etat des amortissements

Situation et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et développement				
Autres postes d'immo. incorp.	6 946			6 946
	6 946			**6 946**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 355 223	12 604		1 367 827
Constructions sur sol d'autrui				
Ins. gales., agencts. et aménag. des constr.	587 437	30 068		617 506
Inst. techniques, mat. et outillage indust.	570 762	14 596		585 358
Inst. gales., agenc. et aménagements divers	1 133 794	2 695		1 136 489
Matériel de transport	3 451		3 451	
Mat. de bureau et informatique, mobilier	91 177	1 838		93 016
Emballages récup. et divers				
	3 741 844	**61 802**	**3 451**	**3 800 195**
TOTAL GENERAL	**3 748 790**	**61 802**	**3 451**	**3 807 141**

Immobilisations amortissables	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						
	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'étab. et développement (I)							
Autres postes d'immo. incorp. (II)							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gales., agencts. et aménag. des constr.							
Inst. techniques, mat. et outillage indust.							
Inst. gales., agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers.							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE	TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début d'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	93 782		12 300		81 483
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I	**93 782**		**12 300**		**81 483**
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles	175 000				175 000
Immobilisations corporelles	280 000				280 000
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	2 571		2 571		
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL III	**457 571**		**2 571**		**455 000**
TOTAL GENERAL (I+II+III)	**551 353**		**14 871**		**536 483**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			2 571		
Dont dotations et reprises : - financières					
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles			12 300		
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	2 000		2 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	151 653	151 653	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	74 479	74 479	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	909	909	
Groupe et associés (2)	305 932	305 932	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	10 054	10 054	
Charges constatées d'avance	46 289	46 289	
TOTAL	**591 317**	**589 317**	**2 000**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	4 215 000		4 215 000	
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	101 254	101 254		
- à plus d'1 an à l'origine	1 673 541	480 872	1 192 669	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	449 416	449 416		
Personnel et comptes rattachés	157 743	157 743		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 602	94 602		
Impôts sur les bénéfices	128 845	128 845		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 651	11 651		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	41 285	41 285		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	51 739	51 739		
Groupe et associés (2)	1 019 764		1 019 764	
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	6 301	6 301		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**7 951 141**	**1 523 708**	**6 427 433**	

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice 440 678

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Entreprises liées avec lesquelles la société a un lien de participation

	Montant Entreprises liées	Montant Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immob incorporelles		
Avances et acomptes sur immob corporelles		
Participations		5 746 403
Créances rattachées à des participations		223 858
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		19 920
Autres créances		
Capital souscrit et appelé non versé		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		1 011 284
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits de participation		
Autres produits financiers		323
Charges financières		8 480

commentaire

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	57 954.00	82 526.92
Autres créances	1 232.00	11 782.28
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**59 186.00**	**94 309.20**

Détail des produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	**57 954.00**	**82 526.92**
41810000 CLIENTS-FACTURES A ETABLIR	57 954.00	82 526.92
Autres créances	**1 232.00**	**11 782.28**
40980000 RRR A OBTENIR ET AVOIR NON RECU		8 610.28
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR	909.00	1 421.00
45587000 INT COURUS SUR CCA	323.00	1 751.00
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**59 186.00**	**94 309.20**

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**168 599.35**	**53 657.00**
Emprunts et dettes financières diverses	**8 480.00**	**4 193.00**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**190 370.98**	**170 720.57**
Dettes fiscales et sociales	**218 443.93**	**252 204.99**
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**585 894.26**	**480 775.56**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**168 599.35**	**53 657.00**
16884000 INT.COURUS/EMPRUNTS & DETTES	67 345.69	3 585.00
51860000 ET FINANCIERS CH FINANCIERES A PAYER	101 253.66	50 072.00
Emprunts et dettes financières diverses	**8 480.00**	**4 193.00**
45580000 INTERETS COURUS/C.CTS ASSOCIES	8 480.00	4 193.00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	**190 370.98**	**170 720.57**
40810000 FOURN FACT NON PARVENUES	190 370.98	170 720.57
Dettes fiscales et sociales	**218 443.93**	**252 204.99**
42820000 PERS PROV CONGES PAYES	106 141.90	99 784.20
42860000 PERSONNELS - AUTRES CHARGES A PAYER	51 125.00	64 619.00
43820000 CHAR SOC /CONGES PAYES	30 761.73	34 326.97
43860000 ORG SOCIAUX CH. A PAYER	15 292.00	25 551.12
44820000 CHARGES FISCALES/CP	816.00	1 824.00
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	3 697.00	271.00
44862000 TAXE D'APPRENT A PAYER		7 512.15
44863000 FORM CONTINUE A PAYER	5 320.81	13 345.46
44865000 EFFORT CONSTRUCTION	5 289.49	4 971.09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**585 894.26**	**480 775.56**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Charges d'exploitation	46 289	51 430
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**46 289**	**51 430**

ABCHOTELS

Société par actions simplifiée
au capital de 577.640,50 euros
Siège social : 3, plateau de la Bonne Dame - RN 7 - 58000 Nevers
RCS NEVERS 317 750 313

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 JUILLET 2020

*

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 290 476 euros de la manière suivante :

La totalité, soit la somme négative de 290 476 euros
au compte REPORT A NOUVEAU
qui passe ainsi de la somme négative de 73 600 euros
à la somme négative de 364 076 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'au titre des trois précédents exercices, il n'a été distribué aucune somme à titre de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le Président
La société HPVA HOTELS MANAGEMENT,
Représentée par HPVA HOTELS,
Elle-même représentée par son Directeur général, Monsieur Vincent AVILA

Emerson
audit & conseil

Emerson Audit
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
48 rue Cardinet - 75017 Paris
Tel. : 09 81 94 88 20

ABCHOTELS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 577 640,50 euros
Siège social : 3 plateau de la Bonne Dame - RN 7
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 317 750 313

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Associés,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABCHOTELS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

IV - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

VI – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatifs à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 23 juillet 2020

Emerson Audit



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris